

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°24 PRINTEMPS 2023

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • www.messery.fr



Serge BEL
Maire de Messery

PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°24
PRINTEMPS 2023

Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :
Serge BEL, maire

Responsable de publication :
Nathalie VUARNET, 2^e adjointe

Ont participé à ce numéro :

Textes

Serge BEL
Danielle BOCQUET
Nathalie CASALIS
Juliette CHILLET
Amélie COLLOMB
Emilie GRAND
Christian MANIER
Roseline MEGHEZZI
Léa OSSEDAT
Catherine PAYOT
Marie-Céline PRAS
Cathy STALDER
Stéphanie TABUIS
Gérard TEDESCHI
Patrick VIROT
Nathalie VUARNET
Bernard WALET
Les élèves de l'école de Messery
Petite Section de l'école de Messery
Classe de CE1-CE2
Evelyne BARIZZA
et l'équipe périscolaire

Crédits photos :

Emilie GRAND
Roseline MEGHEZZI
Catherine PAYOT
Gérald PHIPPAZ
Nathalie VUARNET
Annie ZOONEKINDT

Création et impression :

Imprimerie MATHY
74200 Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Imprimé sur du papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)

Impression offset réalisée dans
les ateliers de l'imprimerie Mathy
Label Imprim'vert



Chères Messerolines, chers Messerolins,

Plusieurs sujets nous interpellent en ce début d'été :

Un été difficile en perspective au niveau de l'eau

En premier lieu, l'eau : malgré les pluies d'avril, il est à craindre que nous ayons des arrêtés de sécheresse cet été. Vous allez me dire pourquoi alors même que nous avons eu suffisamment de précipitations ! Nous avons la chance d'avoir à l'agglomération des techniciens de l'eau qui observent en permanence la situation et les conclusions sont sans appel : si les sources de surface sont bien alimentées par une pluviométrie satisfaisante, les ressources en profondeur n'ont pas évolué, au plus, elles se sont stabilisées mais il est fort à parier que ce ne sera pas satisfaisant pour assurer la consommation de la saison, malgré le fait que nous ayons déjà les bons réflexes d'économiser et de limiter nos besoins. Au niveau communal, nous essayons de faire attention : nous avons installé des cuves pour récupérer les eaux de pluies de la halle couverte des tennis pour arroser le terrain en terre battue ; de même, nous arrosons nos massifs de fleurs avec la récupération des cuves de l'espace Littorelle.

Des containers pour les déchets qui font parler...

En second lieu, l'emplacement des points d'apports volontaires, sujet très sensible. Messery sera normalement équipé l'hiver prochain. L'agglomération, compétente en matière de ramassage des déchets, demande aux communes de trouver des emplacements pour y installer les points d'apport. Je peux comprendre que l'on redoute des nuisances... pour autant, dans ce domaine comme dans tous les autres, l'intérêt général doit prévaloir. Rappelons aussi que la commune n'a pas moult terrains pour réaliser les infrastructures. Il en va en fait de la bonne volonté de tous et surtout du respect d'autrui. Le déploiement des points d'apport volontaire n'est pas une décision du conseil municipal ; c'est une obligation qui s'impose à nous et qui, encore une fois, va dans le bon sens car elle nous oblige à trier. Et plus on va trier, moins on va générer de déchets.

Le compostage, c'est pour bientôt

Il faut aussi nous préparer sérieusement à faire du compostage partout dans un proche avenir ! Là encore, en ce qui concerne l'aménagement commun il faudra composer : les ensembles auront l'obligation d'implanter des composteurs, les lotissements également, les particuliers aussi feront l'effort, enfin la commune devra trouver des emplacements ; la commune a d'ailleurs aménagé pour les besoins de la cantine scolaire un composteur ainsi qu'un composteur pédagogique (transparent) dans le nouveau patio.

Accès à la plage : gratuité pour les résidents ?

Troisièmement, l'accès de la plage : l'idée de départ est de réguler le stationnement anarchique, de sécuriser l'accès, de modérer l'affluence et prochainement d'assurer la surveillance de la baignade comme la règle l'impose. Nous avons aussi voulu permettre aux messerolins d'aller librement et gratuitement à la plage, à leur plage. La préfecture – qui contrôle les décisions des collectivités – ne voit pas les choses ainsi : elle estime que l'équipement, financé par tous les usagers, interdit aux résidents ne pouvoir bénéficier d'un traitement de faveur. Il a fallu composer, trouver une solution.

Pour finir, le projet de salle aux Sémiss : le dossier avance. Prochainement l'ancienne salle sera démolie après un désamiantage nécessaire. Le démarrage du chantier est prévu pour cet automne.

Je vous souhaite à tous un bel été, de bonnes vacances en famille, soyez prudent sur les routes de vos vacances.

Serge BEL, Maire de Messery



MESSERY RENCONTRE

Encore une merveilleuse journée avec un succulent repas accueilli et servi aux **Troènes** par Joëlle, malgré leur jour de fermeture hebdomadaire.

Nous nous sommes retrouvés dans la joie, le rire, les anecdotes des uns et des autres, que du bonheur.

De prochaines sorties vont suivre :

- Fin juin, croisière gourmande des gorges de la Loire
- 12 septembre : Buffet canadien
- Un dimanche du mois d'octobre à déterminer : Dîner spectacle à la ferme Auberge du Pré Vélard à Thoiry
- 14 novembre : Mini loto
- 12 décembre : Repas de Noël.

Nous nous réunissons aussi tous les mardis, à la salle des fêtes pour des jeux, échange, etc.

Nous rappelons pour ceux qui voudraient nous rejoindre

A partir de 50 ans, nous serions heureux de vous accueillir

MESSERY-RENCONTRE
M. Gérard JAOUEN
Tél. 04 56 30 28 37
messery.rencontre@gmail.com



3, 2, 1, JEU : LA LUDOTHÈQUE EST OUVERTE !

La ludothèque municipale LUDO MESSERY, lieu d'accueil convivial autour du jeu, a ouvert ses portes en janvier au 1er étage de l'Espace Littorelle. Autour d'Emilie, c'est une dizaine de bénévoles actifs qui œuvrent dans différents domaines comme l'animation des soirées ou la protection des jeux.

Contrairement à une idée reçue, cet équipement culturel n'est pas que pour les enfants. Il permet à tous les joueurs - novices, occasionnels ou experts - de cultiver le plaisir de jouer et de se retrouver lors de deux rendez-vous gratuits :

- **Le jeu sur place, le mercredi après-midi de 15h à 17h30**
- **Les soirées jeux, un vendredi soir par mois dès 20h**

LUDO MESSERY offre un large choix pour tous les âges et tous les goûts : jeux de société (ambiance, stratégie, coopération, famille), jeux traditionnels et jeux de cartes, jeux de construction, jeux de manipulation, jeux d'éveil... Il y a donc de quoi faire pour trouver son bonheur !

Ici, on vous accueille, on vous conseille, on vous fait découvrir de nouveaux jeux, on vous explique les règles, on met en place les parties. Venez en famille ou entre amis, vous défier au Skyjo ou aux Aventuriers du Rail et bien d'autres encore !



LA CHASSE AUX ŒUFS DE FARANDOLE



LES FAMILLES ÉTAIENT NOMBREUSES ET LE LAPIN DE PÂQUES A ENCORE ÉTÉ GÉNÉREUX POUR NOTRE INCONTOURNABLE CHASSE AUX ŒUFS QUI SE TENAIT LE SAMEDI 1^{ER} AVRIL AU PARC DES SEMISS.

Nous tenons à remercier les différents acteurs de ce bel après-midi :

- le CMJ qui a offert et organisé la chasse pour nos enfants ;
- la Mairie qui nous a permis de profiter des locaux du parc ;
- l'école pour leurs Poissons d'Avril tous plus beaux les uns que les autres qui ont permis une belle décoration sur place ;
- tous les bénévoles pour les gâteaux, l'aide le jour J, leur présence.

Nous avons eu la chance de passer à travers les gouttes et de passer un bon moment avec les familles que nous tenons à remercier pour leur participation.

Le surplus de chocolat a été donné au panier relais de Douvaine (Banque alimentaire locale).



THÉÂTRE À MESSERY

Après une soirée jubilatoire, malgré le froid du mois de janvier, à savourer les textes de Raymond Devos avec la Compagnie thononaise Le Carillon et son spectacle « **Histoire d'en rire** », le TAM a clôt sa deuxième saison début avril avec un « **Conte d'hiver** », adapté de Shakespeare, brillamment interprété par les participants de l'atelier, qui ont relevé le défi de jouer sans texte et sans filet en un temps record !

L'équipe du TAM remercie le public de plus en plus nombreux et la Mairie de Messery d'avoir renouvelé leur confiance et vous donne rendez-vous la saison prochaine !



L'équipe de Farandole

par Amélie,
élue au Conseil municipal jeune

« La chasse aux œufs qui s'est déroulée le 1^{er} avril était réussie. Une fois, tous les œufs cachés, la chasse pouvait commencer ! Dans le pré, il y avait les plus petits (de la maternelle au CP) et dans le parc, il y avait les CE1 jusqu'aux CM2.

Tout était bien organisé. Il y avait une très bonne ambiance générale, on sentait la compétition dans l'air.

C'était plutôt amusant. Le seul inconvénient était qu'il avait plu la veille mais cela n'a pas arrêté les enfants de venir !

Merci à Farandole et à tous les adultes qui nous ont aidé ! »





RENCONTRE ET ÉCHANGE AVEC FRANÇOISE BOITARD

Le 30 mars dernier, la bibliothèque a accueilli Françoise BOITARD, habitante de Messery, pour la présentation de son livre, « Secret du costume, révélation de soi ».

Passionnée depuis son plus jeune âge par le sujet, Françoise Boitard pense « que la vie est une continue mise en scène ».

Sa vie professionnelle l'a d'ailleurs amenée à enseigner le théâtre auprès des jeunes et à travailler à l'Opéra Studio de Genève auprès de J.M. Curti.

Face à une assistance réellement captivée, Françoise a présenté son livre, à la fois un conte et un guide pouvant aider chacun d'entre nous à trouver et révéler sa personnalité au travers du vêtement, véritable deuxième peau !

Une exposition de tissus, brocards et soies ainsi que des tableaux d'Elena CANTONI et des maquettes de costumes réalisées par Françoise ont agrémenté cette rencontre.

Françoise BOITARD exposera en avril pour les classes de primaire de Douvaine et organisera plusieurs défilés de mode à la Grange à Joseph de Douvaine, à Annemasse et à Samoëns. Son livre est en prêt à la bibliothèque.



Costumes de Françoise BOITARD

UNE HEURE DU CONTE

L'Heure du Conte « Histoires et gourmandises » au mois d'avril a remporté un franc succès grâce au talent conjugué de Cathy STALDER, comédienne et conteuse et du Club de Broderie de Messery, « Secrets de brodeuses ».

En effet, les talentueuses brodeuses ont fait un travail remarquable en mettant en scène l'album, « Le gâteau perché tout là-haut », de S. STRABER, au travers d'un tablier de conte et de multiples personnages.

Un grand merci donc à Marie-Dominique VESIN, Nicole LAMOLLE et Chantal CHEVAU qui ont fait le lien entre la bibliothèque et les brodeuses.

Et pour celles et ceux qui n'auraient pas pu assister à la séance, d'autres rendez-vous seront organisés pour admirer ce beau travail tout en profitant d'une histoire succulente !

Si vous aimez broder ou tricoter, n'hésitez pas rejoindre LE CLUB « SECRETS DE BRODEUSES » qui se réunit le mercredi après-midi, de 14h30 à 17h30, salle des Fêtes du bas. Les débutants(es) sont les bienvenus(es) !

Contact : Chantal CHEVAU
Tél. 06 23 57 40 72



Une heure de conte



LE RENDEZ-VOUS DES NOUNOUS

Fin mars, la bibliothèque a proposé un nouveau service aux assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles s'occupent.

Le temps d'une matinée, en dehors des heures d'ouverture au public, les locaux et les livres ont été mis à la disposition de tout ce petit monde.

L'idée de ce rendez-vous est de permettre à chacun de côtoyer des personnes de son âge, de créer des liens mais surtout, de permettre aux tout-petits de développer leur envie de communiquer, d'entrer dans le langage et de s'initier aux livres et à la lecture.

La première séance a été un succès : nounous et enfants ont passé un agréable moment. D'autres séances sont d'ores et déjà prévues.

Vous vous occupez d'enfants et ce rendez-vous vous intéresse ? N'hésitez pas à contacter la bibliothèque pour tout supplément d'information.



Le rendez-vous des nounous





DES ŒUFS CACHÉS DANS LE PATIO...

par la classe de Petite Section de l'école de Messery

VENDREDI AVANT LES VACANCES DE PRINTEMPS, NOTRE MAÎTRESSE NOUS A FAIT DÉCOUVRIR UN NOUVEL ENDROIT DANS NOTRE ÉCOLE : LE PATIO.

C'est un espace très joli, agréable et reposant au milieu de notre école, entre la maternelle et l'élémentaire, qui vient d'être aménagé, et devant lequel nous passons tous les jours pour aller à la cantine sans jamais avoir eu l'occasion d'y entrer. Voilà qui est chose faite !

Et de la plus belle des manières puisque Yanaray et la maîtresse avaient caché des œufs en chocolat que nous avons dû chercher et ramasser.

C'était trop chouette et nous avons ainsi pu découvrir tous les petits recoins de cet endroit ! Une fois la récolte terminée, nous avons partagé tous les œufs et nous en avons bien sûr mangé un !! Mmmmm !!



L'ALIMENTATION DE L'ENFANT

En partenariat avec le Foyer Culturel de Sciez qui fournit les repas au restaurant scolaire, Mme LECLERCQ Céline, diététicienne a organisé une conférence/débat sur l'alimentation.

Les parents présents ont pu avoir des échanges avec la professionnelle mais également entre eux sur l'équilibre alimentaire pour la famille. Un moment de partage avec des conseils pour la cuisine au quotidien.

Des interventions ont également eu lieu dans certaines classes de l'école avec des activités ludiques pour expliquer aux enfants l'importance de l'équilibre alimentaire.

LA PHILO À L'ÉCOLE

par les élèves de CE1-CE2 de M. LAURAIN

A L'ÉCOLE DES PETITS CRAYONS, LA PHILOSOPHIE S'EST INVITÉE SOUS FORME DE DÉBATS, ANIMÉS PAR CÉLINE OHANESSIAN, QUE NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT.

Six classes élémentaires ont pu profiter de ces échanges qui recèlent bien souvent des trésors insoupçonnés.

Notre classe n'a pas échappé à cette règle, et a découvert en son for intérieur mille richesses.

Mais avant tout, il a fallu se mettre d'accord sur certains principes. Heureusement le gardien du silence et le donneur de parole veillaient au grain et contenaient les débordements de la houle. Le secrétaire et le dessinateur s'appliquaient à retranscrire la furie des quatre éléments, qui charriaient avec eux **quelques pépites** :

- **Une question que Socrate se posait : qu'est-ce que le bonheur ? Qu'en pensez-vous ?**
 - Je me pose cette question quand je m'ennuie.
 - On se pose cette question pour se l'enlever.
- **Face à l'eau je me demande :** Comment l'eau est apparue sur la terre ? Pourquoi l'eau est bleue ? L'eau est-elle plus forte que nous ? Oui, on peut se faire emporter dans la mousse des marais. L'eau nous contrôle, quand elle est salée, on flotte. L'eau n'est pas plus forte que nous, parce qu'on peut détourner les rivières. Parfois on est plus fort que l'eau, on peut la saisir quand elle éclabousse. On peut gagner contre l'eau parce qu'elle ne bouge pas dans un verre.
- **Que veut dire la citation d'Héraclite : « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve » ?** Ça veut dire que la nature grandit et nous aussi.
- **Comment on change ?** On change parce qu'on apprend. On change parce qu'on va devenir adulte et on aura une barbe. Nos goûts changent. On a plus de responsabilité quand on grandit.
- **L'intelligence évolue.** Quand on devient grand on ne se trompe pas. On a des cheveux blancs.
- **« Prendre l'air », c'est :** courir dans le jardin, et aller dans la direction du vent, aller dehors pour respirer quand on est trop sur les écrans. Si on était trop dans la maison on ne verrait plus la vie des choses, et trop dans la maison, avec le CO2, on peut mourir.
- **Pourquoi vouloir contrôler les choses ?** Moi je ne me contrôle pas, mon cerveau ce n'est pas moi, quand je dors, je suis éteint même si je ronfle.

L'année prochaine l'aventure philosophique continue, avec à la clé, mille questions existentielles et porteuses d'avenir !



L'ÉCOLE SE MET AU COMPOST

par les agents du service périscolaire.

Dans le cadre du projet de mise en place du compost à l'école, l'équipe du restaurant scolaire a progressivement entamé la démarche, dès l'année dernière.

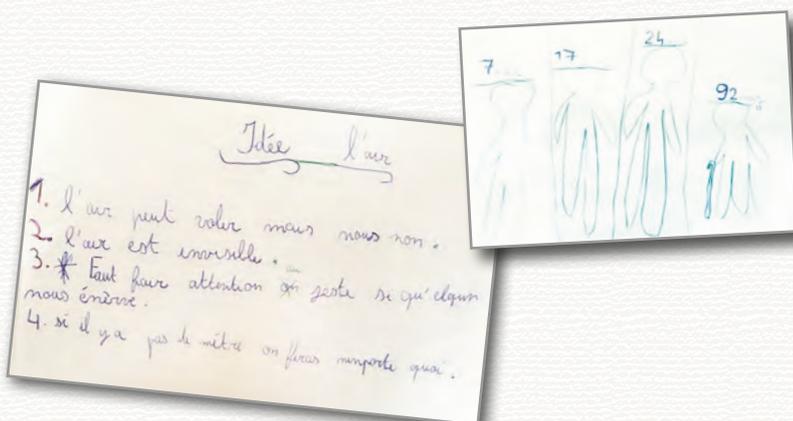
D'abord, cela a commencé par la sensibilisation des enfants du primaire. En effet, pour le service du midi, les agents les ont guidé pour les rendre de plus en plus autonome dans le tri des aliments.

Début mars 2023, ce dispositif a été installé définitivement. A chaque repas, les employés ont la charge d'un groupe de 3 à 5 enfants pour les accompagner et vérifier que cela se passe convenablement.

Il s'avère que c'est une réelle réussite, autant pour les enfants, que le personnel ; et tous les bénéficiaires qu'il y a à en tirer. Les enfants sont demandeurs, participatifs et pleinement impliqués dans le processus.

Merci aux enfants pour leur coopération.

Avec tout notre engagement,

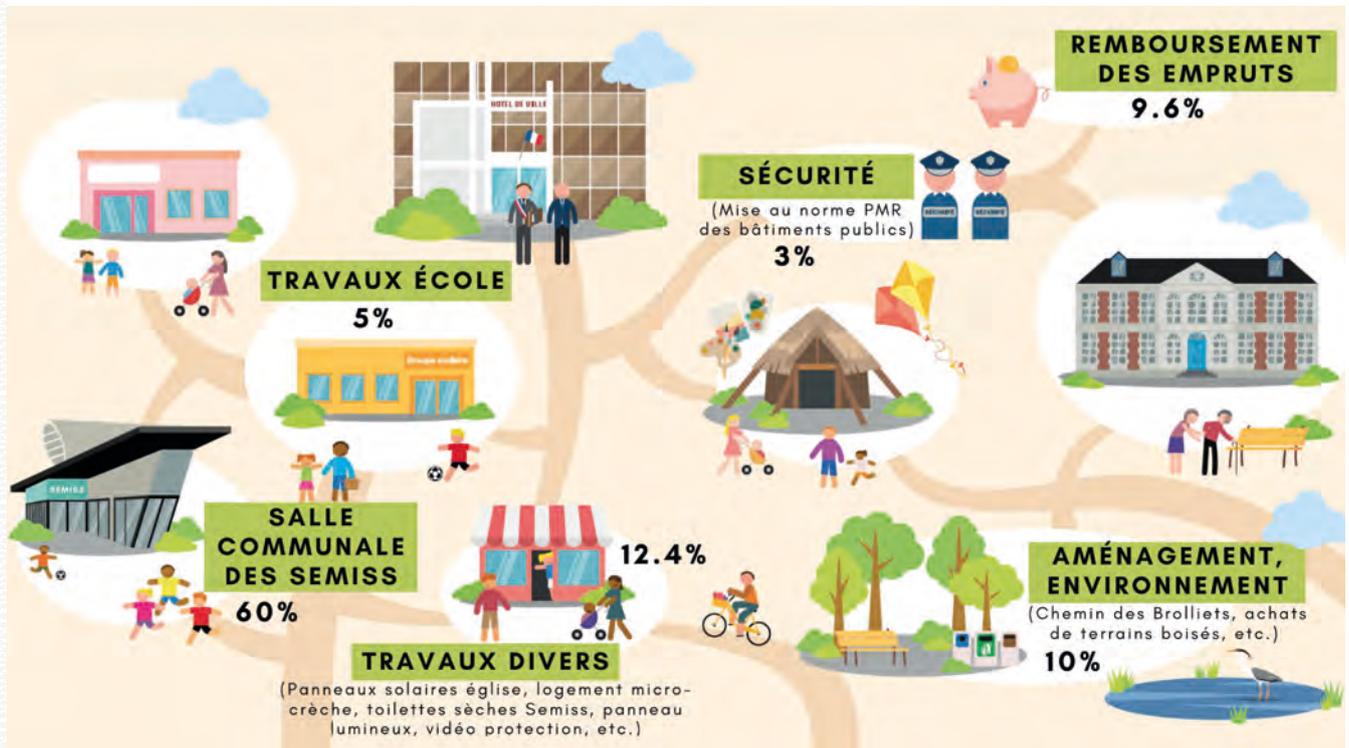




LE BUDGET 2023 DE LA COMMUNE A ÉTÉ VOTÉ
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

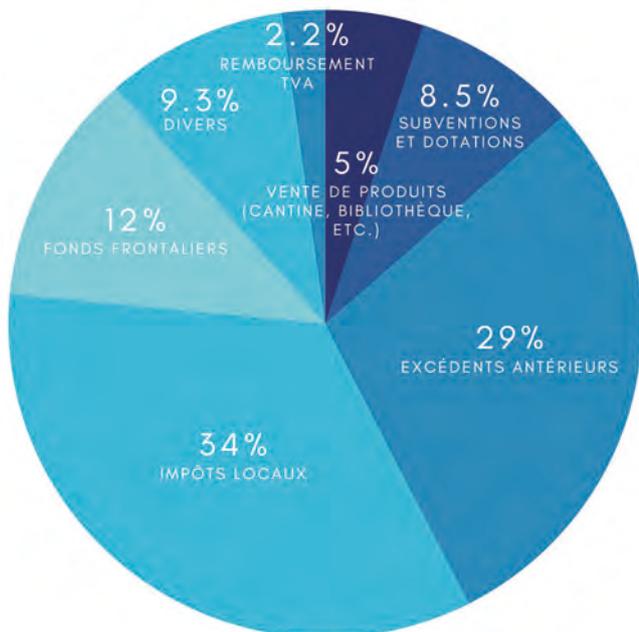
→ En 2023, le budget global de la commune (fonctionnement + investissement + affaires scolaires) est de **5700 000 €**

INVESTISSEMENTS 2023

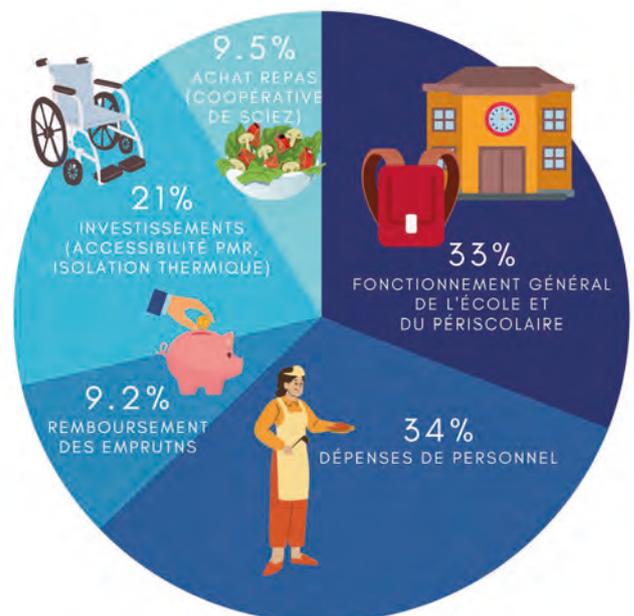


RECETTES ET DÉPENSES 2023

RECETTES BUDGET GÉNÉRAL



DÉPENSES BUDGET AFFAIRES SCOLAIRES



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (Hors école et périscolaire)



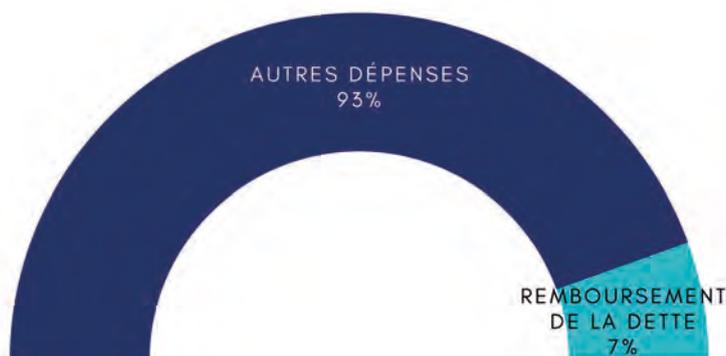
L'augmentation des dépenses de personnel s'explique principalement par les revalorisations salariales obligatoires dues à l'inflation et de façon accessoire par le renforcement des effectifs et la mise en place d'avantages sociaux (tickets restaurants, etc.).

PART DES DÉPENSES DU PERSONNEL DANS LE BUDGET FONCTIONNEMENT (Y compris école et périscolaire)



* charges, entretiens, achats de fournitures, locations, maintenances...

PART DE LA DETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES 2022 (Y compris école et périscolaire)



Infographie du Service communication de la commune de Messery



FIN DE PERMANENCE LE SAMEDI EN MAIRIE

Au vu de la faible fréquentation des permanences le samedi matin, la mairie n'ouvrira plus les premiers samedis du mois. Merci de votre compréhension.



MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS

Afin d'équilibrer les collectes d'ordures ménagères sur la presqu'île, les jours de collecte seront maintenant **les lundis et vendredis**.



HORAIRES DU PARKING DE LA PLAGE

A compter du **1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre**, l'accès au parking de la plage sera payant entre 8h et 18h.

Entrée libre de 18h à 21h et de 6h à 8h. Les dernières entrées s'effectueront avant 21h et les dernières sorties avant 23h.

Au-delà de ces horaires, il sera impossible de rentrer ou sortir du parking.





URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Mme GAY Anne, 24 rue du Lac ; ajout d'une fenêtre sur une façade du Pool House et modification de la clôture en périphérie de la piscine
- COMMUNE DE MESSERY, 1 route de Parteyi ; modification de façades
- M. VILALLONGA François, 20, chemin de Vetrau ; construction maison individuelle ossature bois + piscine
- Mme CORROYER Audrey, route des Repingons ; maison individuelle
- SCI ALJAZEERA, 24, route d'Yvoire ; extension maison + annexe
- Rodrigues Da Costa +Perrin A, route des Repingons ; maison individuelle
- BESSON Alexandre, rue du Veret ; transfert propriété Ex PAULETTO
- COMMUNE DE MESSERY, Les Semiss ouest ; démolition de la salle des Fêtes
- SCCV AUPRES DU LAC, chemin de Fecler ; construction de 22 logements



DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. DERICHE Kmal, 3 chemin de la Crozette ; pose clôture, remplacement de la haie tuya par une haie vive et pose d'un abri de jardin de 17,25m²
- M. MATHIEU Romain, chemin du Plantez ; pose clôture
- Mme LEPINE Nelly, 24 chemin de Segyieu ; remplacement d'une clôture
- M. FILLION Damien, 14 chemin du Plantez ; construction d'un abri de jardin de 14m²
- SOLAIRE BIEU, 1 chemin des Braccou ; pose de panneaux photovoltaïques en surimposition 35m²
- M. DUBORGEL Robert, 2 place de la Mairie ; pose d'une clôture
- M. CURTIL Jean, 57 rue de Veret ; construction d'une piscine
- Mme SIMONNEAU Françoise, 42 chemin de la Mollo ; réfection toiture
- COCHARD, 27 rue du Lac ; réfection balustrade du balcon
- Mme. BOIS Camille, 42 route des Repingons ; Réaménagement maison isolation création lucarne
- Mme. BERTHET Angélique, 29G chemin de Sergyieu ; construction d'une piscine
- Commune de MESSERY, rue de Marcille ; construction d'un four à pain
- Commune de MESSERY, Les Semiss Ouest, chemin rural dit de Chens ; construction d'un abri pour un surpresseur et stockage tennis

ETAT CIVIL

Décès

Fernando GUILLEM décédé, le 12 décembre 2022

Philippe CHAREYRE décédé, le 25 janvier 2023

Jeannine FOURNIER décédée, le 6 février 2023

Rexiane RION décédée, le 19 février 2023

Patrick BIARD décédé, le 29 mars 2023

Naissances

Paco DAURIAC, né le 24 janvier 2023

Lyana PORTIGLIATTI-PIANCERA MARTINI, née le 25 janvier 2023

Charles FARGIER, né le 2 février 2023

Alessio CABRAL PINHO, né le 7 février 2023

Doriann GARTNER, né le 1^{er} mars 2023

Harald THEVENET, né le 2 mars 2023

Joy FELICIANO DE MULDER, née le 16 mars 2023

Olympe ROCHE, née le 4 avril 2023

Mariage

Mohamed EL HINY et Marie JARDON, le 21 mars 2023

INFOS CCAS

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2023 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

GARDE D'ENFANTS

Pour obtenir la **liste des assistantes maternelles agréées** et la liste des jeunes personnes faisant du **baby-sitting**, renseignez-vous à la Mairie au 04 50 94 71 57 ou consultez le site internet.





CELA FAIT MAINTENANT 3 ANS QUE LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE S'AFFÉRENT POUR REMETTRE EN ÉTAT LE CHEMIN DE LA TUILLIÈRE, À ESSERT (VERS LE CHEMIN DE BRACCAU).

En utilisant seulement des matériaux de récupération (tuile, cailloux, gravats, etc.). Il peut maintenant être emprunté, bien que le travail ne soit pas encore terminé. Afin de le rendre complètement praticable, ils continuent à apporter de la matière et à la tasser.

Ce travail permet aussi de souligner l'engagement de l'association 2P2R qui entretient tout un réseau de chemins sur le Bas-chablais. Dans cette continuité, une passerelle devrait être construite par l'association pour franchir le Vion plus facilement en direction de Massongy.

DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE



Chaque année en France, l'utilisation d'un défibrillateur pourrait aider à sauver entre 40 000 et 50 000 victimes d'accident cardiaque. Un décret datant de 2007 autorise les particuliers à manier ces appareils auparavant réservés au personnel médical. Aujourd'hui, plusieurs milliers de machines équipent les entreprises et les espaces publics.

Trois défibrillateurs ont été installés sur la commune de Messery : à Essert, à la plage et à proximité de la pharmacie.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Le défibrillateur, entièrement automatique, identifie comme nécessaire le choc et le délivre, sans intervention de l'utilisateur.

Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

En mars, les agents communaux ont reçu une formation pour leur utilisation.

INFO CCAS

ATELIER ÉQUILIBRE SÉNIORS



Sur l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Messery, un cycle d'ateliers d'équilibre pour les seniors a été organisé conjointement avec les CCAS de Chens-sur-Léman et Douvaine. **Ce cycle de 12 séances, gratuit pour l'usager, a débuté le 20 février 2023 et se déroule le lundi (hors vacances scolaires) à la salle l'Ôtremont à Chens de 10h30 à 12h.** Il est coordonné par la Plate-forme de Prévention des Chutes, portée par le Centre hospitalier Annecy Genevois et soutenue financièrement par le Département.

Chaque atelier pouvant accueillir entre 10 et 16 personnes, 3 habitants de Messery, 6 de Chens-sur-Léman, 3 de Douvaine participent assidument à cet atelier conduit par Guirec, animateur très apprécié des participants.

Les professionnels de la santé et du sport (kinésithérapeutes, éducateurs sportifs, professeurs d'activités physiques adaptées, diététiciennes, ergothérapeute) qui conduisent ces ateliers, qualifiés et formés à cette animation particulière, proposent des exercices adaptés aux conditions physiques de chacun, apparentés aux actes de la vie courante tout en demeurant très amusants à exécuter. En présentant de multiples bienfaits, ils permettent aux seniors de mieux gérer leur stress vis-à-vis d'une chute éventuelle.

L'objectif étant d'ancrer les personnes dans un parcours d'activité physique, des solutions pour continuer à s'entretenir seront proposées après l'atelier, soit par des éducateurs sportifs soit par les centres socio-culturels de nos communes.

Ces ateliers s'adressent à toute personne **dès 60 ans** déjà confrontée à une chute ou qui ressent le besoin de renforcer son équilibre.

Vous souhaitez vous inscrire pour la prochaine session débutant en septembre 2023 : tél. 04 56 49 77 84.





FESTIVAL DU FILM VERT

QUAND MESSERY SE MET AU VERT...

Pour célébrer l'arrivée du printemps **le 17 et 18 mars**, Messery participait pour la 2^e fois au « festival du film vert » en diffusant 6 films documentaires à la salle des fêtes sur des thématiques variées: abeilles, lowtech, développement touristique, renaturation, alpages...

102 spectateurs se sont déplacés pour l'occasion et ont pu débattre avec les intervenants présents en fin de projection.

Le 17 mars, c'est le film « le Chêne » qui était projeté gratuitement aux **180 écoliers** « des petits crayons », et fut suivi d'un échange avec un représentant de l'ONF (Office National des Forêts) .

En parallèle, un concours de soupe était organisé sous la grenette par CMesLoisirs, et des chefs ont remis la louche d'or à un couple pour une délicieuse soupe confectionnée avec une liste de produits locaux et de saison.

Au rez de la salle des fêtes, plusieurs associations et intervenants étaient regroupés pour proposer des stands, des animations, des ateliers, une exposition sur les abeilles, avec à la clef une dégustation de cidre et de crêpes préparées par des jeunes pour financer un projet.

Ce fut l'occasion aussi pour certain de venir déposer des pots en verre vide à l'intention de « la plonge s'adapte » qui les remettra dans le circuit après remise à neuf, et de s'équiper d'un composteur à tarif préférentiel sur le stand tri de Thonon agglomération !



**L'an prochain,
la commune devrait
renouveler et enrichir
l'expérience pour tracer un autre
récit commun et redonner espoirs et
enthousiasme à tous ceux qui cherchent
à agir pour la transition !**

**Parce que nous devons imaginer
ensemble le monde de demain dans
une version plus constructive et
positive, et trouver l'élan et
l'énergie de le construire
collectivement.**



EXPOSITION

SECRETS D'ABEILLES



DANS LE CADRE DU **FESTIVAL DU FILM VERT**, L'EXPOSITION « SECRETS D'ABEILLES » A ÉTÉ PRÉSENTÉE DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} AVRIL À L'ESPACE LITTORELLE.

Six pattes ! Pas une de plus, ni de moins !
Des yeux simples et des yeux composés, une corbeille pour entasser la pelote de pollen !
L'abeille est un insecte aux outils performants, parfaitement adaptés aux différentes tâches qu'elle accomplit tout au long de sa vie.

Mais au-delà de sa biologie étonnante, l'abeille nous est précieuse par son rôle essentiel pour l'environnement et l'agriculture. Plus de 20 000 espèces d'abeilles, dans le monde, pollinisent 80% des plantes à fleurs !

L'exposition, conçue par ALTEC, centre de culture scientifique, technique et industriel de l'Ain, en partenariat avec le CNRS Ressources des terroirs et les Compagnons du miel, a rencontré un certain succès et a emmené les visiteurs à la découverte d'*Apis Mellifera* et des trésors de la ruche. Plusieurs classes de l'école de Messery se sont également déplacées.



LE 29 AVRIL

INAUGURATION

DES INSTALLATIONS AU PARC DES SEMISS

(pumptrack, parcours ludique et tennis couvert),
en présences d'élus, d'habitants et d'utilisateurs.





PROPRIÉTAIRES DE CHIEN, NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Quelques rappels concernant nos animaux de compagnie et la nécessité de tenir les chiens en laisse ou sous surveillance à tout moment. Nous avons eu récemment des cas de chiens errants pouvant être agressifs avec leurs congénères et les personnes.

PETIT RAPPEL DE LA LÉGISLATION :

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces sauvages et à favoriser leur repeuplement.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Nous avons reçu de nombreuses plaintes sur les crottes de chien sur l'espace public ou privé. Au même titre que ci-dessus, nous devons respecter certaines mesures dont voici un rappel :

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader. Elles contiennent des bactéries nocives et des parasites qui peuvent contaminer le sol et l'eau, et affecter la santé des animaux sauvages, d'élevage et des êtres humains qui entrent en contact avec ces déjections. Une seule déjection dans un pré peut causer l'avortement d'un bovin !

Pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils, aux personnes non voyantes, mais aussi au personnel des espaces verts qui entretiennent ces espaces.

Comment les ramasser ?

Il existe plusieurs solutions: des sacs, du carton, du journal, des mouchoirs... Et une fois ramassées: poubelle, pas sur le bord de la route, dans les bois ou dans les champs !

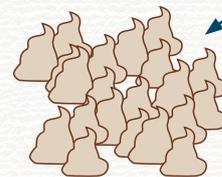
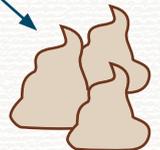
Idées reçues !

Contrairement aux idées reçues, les déjections n'apportent rien aux plantes. Leur teneur en azote les fait même pourrir. L'urine de votre chien peut également brûler l'herbe et affaiblir les arbres.

VOTRE CHIEN EN QUELQUES CHIFFRES...



Un chien produit en moyenne trois déjections par jour



Soit 21 par semaine.



Il faut compter 3 semaines pour que les déjections se dégradent.



Un chien fait donc 63 crottes en trois semaines.

Il y a souvent plus d'un chien dans un même quartier.



On vous laisse faire le calcul...

D'où l'intérêt de ramasser les déjections canines.

Merci à tous de respecter ces consignes pour que tout se passe le mieux possible entre nos animaux de compagnie et les Messerolins !





NID EN COURS

NE TAILLEZ PAS VOS HAIES, N'ÉLAGUEZ PAS VOS ARBRES !

Avec l'arrivée des beaux jours, les amateurs de jardinage en profitent pour entretenir leur terrain. Cependant, il faudrait encore patienter quelques mois avant de pouvoir sortir taille-haie, scie ou tronçonneuse. C'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies, les arbustes et les arbres: Troglodyte mignon, Rougegorge familier, Fauvette à tête noire, Merle noir, la Linotte mélodieuse, la Tourterelle des bois.

Afin de ne pas déranger les couvées, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) recommande donc d'arrêter de couper les haies et d'élaguer dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août.

Les oiseaux ne sont pas les seuls concernés. Les haies servent aussi de sites de reproduction pour les mammifères notamment le hérisson qui met souvent bas dans les branches au pieds de ces haies. C'est pourquoi, il est important de laisser des bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie. C'est l'occasion, en accord avec voisins, de créer des passages (15x15 cm) entre les jardins pour laisser la faune au sol circuler.



Quelle date idéale pour la taille des haies ?

Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre. De manière générale, laissez autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et veillez à garder du bois mort sur pied et au sol.

Que dit la loi ?

Il existe une réglementation nationale en France qui interdit la taille entre le 16 mars et le 15 août aux agriculteurs bénéficiant de primes de la Politique Agricole Commune au titre des Bonnes Conduites Agricoles et Environnementales.

Par ailleurs, au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement, détruire le nid d'une espèce protégée constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

DÉPLACEZ-VOUS AUTREMENT AVEC VéloSTAR'T



Thonon Agglomération a mis en place un service de location de vélo à assistance électrique. Utilisez-le pour vous balader, aller au travail ou même au lycée... Vous pouvez louer un vélo pour 5 jours, pour un mois ou pour un an.

Lors de la réservation et la prise de possession, munissez-vous des documents suivants: pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, justificatif éventuel ouvrant droit au tarif réduit, attestation d'assurance responsabilité civile de moins de 3 mois, une autorisation parentale pour les mineurs de 16 à 18 ans, une photo d'identité si vous choisissez l'option « Abonnement STAR'T zone A ou B ».

Ce service est réservé aux résidents de Thonon Agglomération âgés de plus de 16 ans.

La prise de possession et la restitution de vélo s'effectue à la Maison de la Mobilité STAR'T, place de la Gare à Thonon-les-Bains. Vous repartez avec le vélo et les accessoires obligatoires (casque, gilet de sécurité, bombe anti-crevaisin, antivols, chargeur de batterie) et optionnels (panier, porte-bébé).

ÉTAPES DE LA LOCATION



N'hésitez pas à venir vous renseigner à la boutique.

Un module de réservation en ligne est disponible.

Rendez-vous sur :

www.star-t.fr/se-deplacer/velo





FUTURE SALLE MULTIFONCTION DES SEMISS

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE MULTIFONCTION EST EN COURS.

Le temps d'un après-midi, le jury composé d'architectes, d'élus, de techniciens et de membres du personnel de la mairie, a consulté les 3 projets anonymés retenus lors du concours des architectes.

Il fut difficile de départager les 3 esquisses au style très différent mais chacun avec leurs atouts.

Après multiples réflexions et échanges, c'est l'esquisse B du cabinet « **CAAZ ARCHITECTURE** » **DE GRENOBLE** qui a remporté la majorité des suffrages, notamment par sa modularité et son intégration paysagère dans le site. Ses qualités fonctionnelles et esthétiques ont été appréciées par le jury et ont fait la différence.

Cette salle, qui sera réservée en priorité aux manifestations communales, aux associations du village et ponctuellement aux messerolins, pourra remplir plusieurs fonctions en se scindant en plusieurs espaces de taille différente selon les besoins (ateliers, cours, réunions, conférences, spectacles, cérémonies...).

Pour répondre aux attentes des élus, quelques modifications ont été demandées aux lauréats, notamment concernant l'emplacement de la cuisine et du bar, qui seront inversés pour des raisons d'orientations bioclimatiques et d'accès.

Des études techniques sont en cours sur le choix du mode de chauffage (chaudière bois ou géothermie). Le toit pourra supporter le poids de panneaux solaires, qui seront installés par la suite, pour répondre à la loi de mars 2023 relative à l'accélération du développement des énergies renouvelables.

Les travaux débuteront à l'automne 2023 et la salle devrait être livrée fin 2024.

Auparavant un permis de démolition autorisera le démontage de la salle actuelle, avec des précautions spécifiques pour le toit qui est composé d'amiante.

Ce programme de travaux s'élève à 1800 000 €, honoraires compris. L'aide du Département, de la Région, et de l'Etat a été sollicitée.

